



### **L'Association Européenne des Jeunes Entrepreneurs interpelle les députés européens contre le lobbying anti-Strasbourg**

#### **Lettre ouverte aux députés européens**

**L'Association Européenne des Jeunes Entrepreneurs adresse la lettre ouverte jointe aux députés européens pour appeler à l'ouverture d'un débat public, objectif et contradictoire sur la question du siège du Parlement européen**, suite à différentes remises en cause récentes du siège de Strasbourg, tel que prévu par les traités européens.

Tant le vote du 9 mars 2011 qui vise de facto à supprimer une session plénière à Strasbourg en 2012 et 2013, que le rapport publié par M. Mc Millan-Scott (« *A tale of two Cities* »), trouvent leur origine dans **un lobbying actif et déterminé, qui, sous couvert d'une question institutionnelle, est animé par une opposition forte à la construction européenne**. Parmi les Etats membres, seul le gouvernement du Royaume-Uni lui a apporté son soutien.

**La question du siège du Parlement européen**, si elle peut paraître nécessaire et légitime pour certains, **ne doit pas être prise en otage et servir de prétexte aux partisans d'un débat plus large sur l'avenir institutionnel de l'Union européenne**. Celle-ci a consacré les dix dernières années à un tel débat, qui, avec l'adoption du traité de Lisbonne en 2009, est désormais achevé.

#### **Pour un débat public, objectif et contradictoire**

**Le rapport de M. Mc Millan-Scott révèle un parti pris et témoigne d'une approche partielle et de mauvaise foi**. Au vu des arguments développés, nous appelons à poser les termes d'un débat objectif et contradictoire, qui prennent également en compte les autres éléments de ce dossier, et notamment :

- le coût politique, et les conséquences en termes d'image pour l'Union auprès de l'opinion, d'une réouverture du débat institutionnel, long processus à l'issue incertaine compte tenu de la nécessité de dégager l'unanimité entre les 27 Etats membres.
- le coût financier induit par un éventuel regroupement de tous les services du Parlement sur un site unique, quel qu'il soit.
- les atouts de la situation actuelle, et notamment, outre le symbole que représente Strasbourg la sauvegarde de l'indépendance et des prérogatives du Parlement européen à l'égard de Bruxelles.
- la perception, dans l'opinion publique européenne, de Strasbourg comme capitale de la démocratie européenne (siège du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, avec la Cour européenne des droits de l'homme)
- les remèdes qui pourraient être apportés aux faiblesses de Strasbourg en termes de logistique.
- le principe de diversité, y compris géographique, sur lequel est fondée l'idée européenne.

**Sur la base des résultats de ce débat, qu'elle entend promouvoir, l'Association Européenne des Jeunes Entrepreneurs publiera une note présentant les atouts et les faiblesses de la situation actuelle, les possibilités d'évolution et leurs implications.**